



Forêt de Toaillon (Nord) - 135 ha propriété du groupement forestier du Toaillon Indice de biodiversité potentielle (IBP)

Relevé fait selon un itinéraire sur le domaine déterminé par M. Derville le 17 mai 2016 le matin (de 11 h 00 à midi) et l'après-midi (de 14 h 00 à 17 h 00).

Le temps était beau, sans pluie (pluies abondantes la veille), pas trop chaud.

Les relevés ont été faits par M. Eric Derville, Alain Naessens et Patrice Hirbec.

On a appliqué la méthode préconisée par le Centre national de propriété forestière (CNPF) avec son système de notation sur 10 critères (à chaque fois 3 notes = 0 ou 2 ou 5).

Référence = <http://www.foretpriveefrancaise.com/n/ibp-indice-de-biodiversite-potentielle/n:782>

Critère 1 = Essences autochtones

On a relevé plus de 5 essences = chênes (pédonculés et sessiles), hêtre, alisier, sorbier, bouleau, charme, merisier, frêne (en grand nombre même si atteint par la chalarose), noisetier, aubépine, sureau ... Bref tout le cortège de la forêt originelle feuillue de plaine mais sans le tilleul.

La note est maximale = 5

Critère 2 = Strates

Partout sur l'itinéraire les strates muscinale, herbacée, arbustive, arborescente avec une canopée sont bien présentes y compris sur des parcelles à traitement régulier.

Je n'ai pas vu de lierre (qui a l'air absent ?) mais la strate lianescente est via notamment le chèvrefeuille est présente.

La note est maximale = 5

Critère 3 = gros bois mort sur pied

On ne compte que les bois morts de plus d'un mètre de haut et de 1 à 3 mètre de diamètre.

Je n'en ai vu que 3 durant tout le parcours. Précision = aucun arbre à l'ha, la note est de 0, de 1 à 2 arbres à l'ha, la note est de 2, à partir de 3 arbres à l'ha, la note est de 5.

La note serait de = 2 (en extrapolant pour rapporter à l'ha)

Critère 4 = gros bois mort au sol

On ne compte que les arbres de plus de 1 m de long et de plus de 1,3 m de diamètre.

je n'en ai pas vu. Le bois mort n'est pas absent car il y a des purges d'exploitation, des rémanents d'exploitation au sol et des souches mais ce n'est pas comptabilisé dans le protocole de l'IBP.

La note est de = 0

Critère 5 = très gros bois vivants

On ne compte que les arbres de circonférence supérieure à 1,3.

J'en ai vu 9 (5 chênes, 3 frênes et un sapin).

La note serait de = 5 (en extrapolant pour rapporter à l'ha)

Critère 6 = arbres vivants porteurs de micro habitats

Les arbres porteurs de trous de pics sont fort peu nombreux (un seul vu).

Je n'ai vu aucun arbre à larges cavités ou porteurs de dendrotelmes.

Néanmoins un nombre d'arbre non négligeable et intéressant sont porteurs de polypores, de lianes (chèvrefeuilles essentiellement), de charpentières (chênes et frênes), de bois mort dans le houppier (surtout dû à la chalarose et sur des frênes).

Aucun logiquement dans les parcelles plantées.

Rapporté à l'ha ce chiffre est évalué de 2 à 6 pieds à l'ha concernés.

Je propose la note médiane de 2 (à discuter).

Critère 7 = milieux ouverts

Ce critère est constitué de 3 éléments =

1- des trouées ou clairières de taille inférieure à 1,5 fois la hauteur du peuplement dominant. Ce chiffre est largement atteint.

2- nombreuses lisières entre parcelles d'âge et de traitement différents l'existence d'un réseau de layon et chemins forestiers ainsi que le fait que des espaces prairiaux sont sur les fonds adjacents à la forêt de Toillon.

3- des peuplements peu denses à feuillage clair sans trouées (une belle hêtraie clairière à côté de la plantation chêne /alisier).

On atteint largement les 5 % de la surface (évalué à 20 % de la surface) nécessaire pour obtenir la note maximale de 5

Critère 8 = continuité temporelle de l'état boisé.

La forêt est mentionnée sur la carte de Cassini donc la note est maximale = 5

Critère 9 = milieux aquatiques

Sur le domaine sont présents avec deux étangs, des mares (près d'une dizaine) , des sources (au moins deux), des ruisselets et fossés humides (plus de 10 ml) dont le nombre et la diversité induisent une note maximale de 5.

Critère 10 = milieux rocheux.

Ils (falaises, lapiaz, grottes, gouffres, murets de plus de 20 m , ruines, chaos et autre affleurements, rochers et éboulis ..) sont absents de par la nature du terrain.

La note est de 0.

Conclusion =

Une très belle forêt bien accueillante pour la biodiversité. C'est une forêt feuillue de plaine assez

proche de son type originel (présence du cortège floristique classique de ces forêts = sceau de Salomon, anémone sylvestre ..), A signaler que le chêne régénère mal (peut être par concurrence avec les ronces et la fougère aigle ?).

Lors de notre visite on a entendu de multiples oiseaux (ca chantait de partout). Le GON a des suspicions de présence de pouillot siffleur.

Il nous a été donné de voir des rapaces (buse, épervier). Témoin de cet accueil favorable pour la biodiversité, le chevreuil est abondant sans dégâts notables (on en a vu 4), des populations naturelles de faisan vénéré sont bien implantées (vu 3 individus), la bécasse fréquente la forêt. Cette forêt est dotée d'un plan simple de gestion dont la mise en œuvre devrait conforter cette richesse en potentialité d'accueil de la biodiversité. Une interrogation sur la rotation du chêne conseillée de 100 ans.

Il manque en effet des gros arbres morts et gros arbres bio et il faut songer dès maintenant à leur recrutement qui ne devra évidemment surtout pas se faire avec du frêne (ce bois devant absolument être exporter pour limiter la contamination par dissémination du champignon)..

Différents strates et lisières, une des sources de la riche biodiversité de cette forêt